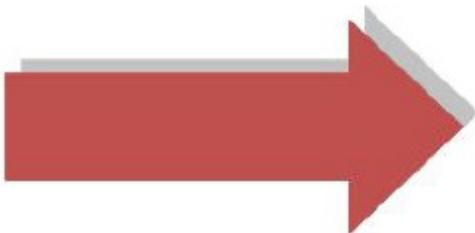




Djibouti : l'enfer du système carcéral djiboutien

Par Ali DEBERKALE

Ali Deberkale est né à Djibouti où il a grandi avant de s'engager sur le terrain associatif, de devenir animateur à la RTD (Radio-Télévision de Djibouti) et de créer et présider la fédération des associations culturelles de Djibouti. Ensuite il a voyagé un peu aux Canada et aux États-Unis avant de s'installer en Europe où il vit en Belgique. Aujourd'hui, il poursuit son combat en faveur de la démocratie et du respect des droits de l'Homme en République de Djibouti et dirige ACP (www.acp-europa.eu), l'Association Cultures & Progrès qui lui permet de poursuivre son objectif d'amélioration des conditions de vie de ses frères africains et de leurs ressortissants, en Europe notamment. Comme tous les Djiboutiens qui aspirent à la liberté, à la démocratie et à la justice sociale, il veut pouvoir donner son avis sur la gestion de la chose publique. Il a des ambitions pour son pays ainsi que des ambitions pour l'Afrique.



Analyse

Octobre 2014

Depuis sa création, l'Association Cultures & Progrès (ACP asbl) s'intéresse de près à la situation politique et sociale en République de Djibouti dont un nombre grandissant de ressortissants trouvent refuge en Belgique. Après la publication d'un ouvrage collectif sur la situation des droits humains à Djibouti à la veille des élections présidentielles de 2011, ACP a mené de nombreuses initiatives et publié plusieurs analyses sur Djibouti. L'Association Cultures & Progrès mène également des projets concrets avec la diaspora djiboutienne d'Europe et de Belgique en particulier. La présente analyse revient sur la situation désastreuse des prisons en République de Djibouti.

Dans un communiqué de presse publié à l'automne 2013, l'Association Cultures & Progrès rappelait que le directeur de la prison centrale de la République de Djibouti, Mr Ali Aden Bouraleh, venait de suivre, une formation de plusieurs semaines à l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (l'ENAP) à Agen. Cela au titre de la coopération franco-djiboutienne. Dans les rangs de l'USN, chez les défenseurs des droits humains et dans les rues de Djibouti c'était la consternation. En pleine période de violente répression d'Etat à l'égard des opposants politiques et de la population civile, nous nous demandions comment la France pouvait apporter un soutien aussi direct au dispositif répressif actionné par celui que tout le monde connaît et décrit à Djibouti comme un tortionnaire.

Pour rappel, depuis février 2013, des centaines d'opposants et de simples citoyens qui luttent à Djibouti pour la démocratie et la reconnaissance de leurs droits les plus fondamentaux, sont passés par la prison de Gabode. Certains y sont restés quelques jours, d'autres y croupissent dans des conditions épouvantables depuis des mois. Un opposant, Mr Mahamoud Elmi Rayaleh, y est même décédé dans des conditions restées inconnues et à propos desquelles le régime a refusé d'ouvrir une enquête. La pilule avait d'autant plus de mal à passer que les Français ne peuvent ignorer que la prison de Gabode est régulièrement pointée du doigt pour pratiquer la torture de manière systématique et imposer des conditions de détention inhumaines. L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT), la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), la Confédération Internationale des Syndicats (CSI-ITUC) ou encore Amnesty International sont unanimes sur ce point.

Au nom de l'USN, Ali Deberkale dénonçait un véritable scandale et demandait des explications à la France : *« Qu'au nom de ses propres intérêts, la France n'apporte aucun soutien à l'opposition et à la population civile aux prises avec un régime dictatorial, c'est une chose. Qu'au nom de ces mêmes intérêts elle apporte un soutien direct à la dictature c'est une toute autre chose que nous ne pouvons pas accepter »*. C'est ainsi que le 26 novembre 2013, le député français Jean-Jacques Candelier s'intéresse à la question et décide d'interroger officiellement le Ministre des Affaires Étrangères, Laurent Fabius, sur la répression des opposants et le rôle joué par la France à Djibouti. Une répression dont l' élu rappelle qu'elle *« s'accompagne de graves violations commises contre les droits humains, la démocratie et l'État de droit, comme l'a dénoncé le Parlement européen »*. Des informations précises sur le rôle joué par la France dans le cas du directeur de la prison de Djibouti sont réclamées.

Le 07 janvier 2014, le Ministre des Affaires Étrangères répond que « *la France n'apporte aucun soutien à la répression conduite par les autorités djiboutiennes contre l'opposition* » et rappelle l'attachement de la République française à « *la promotion et la protection des droits de l'Homme (...) une priorité de la France en matière de politique étrangère* ». En même temps qu'il s'adresse aux parlementaires français, Laurent Fabius profite de l'occasion pour quitter le langage convenu et envoyer un message clair aux autorités djiboutiennes avec lesquelles il dit pouvoir se permettre « *un discours franc et exigeant* ». C'est ainsi qu'il souligne que la France « *a exprimé publiquement ses préoccupations après les arrestations de membres de l'opposition, de dignitaires religieux et les débordements survenus lors de manifestations* ». La France a même décidé de profiter de l'examen périodique universel de Djibouti au Conseil des droits de l'Homme en avril 2013 « *pour effectuer des recommandations aux autorités djiboutiennes en vue d'un meilleur respect des libertés fondamentales* ».

Le Ministre va plus loin en ajoutant qu'en liaison avec ses partenaires européens, « *la France a entrepris des démarches auprès des autorités djiboutiennes pour leur rappeler leurs obligations internationales en matière de protection des droits de l'Homme, notamment en ce qui concerne la lutte contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants* ».

Pour ce qui concerne le cas de Mr Ali Aden Bouraleh, le directeur de la prison de Gabode, le Ministre assure qu'il ne s'agit pas d'un soutien à la répression mais d'une formation qui s'inscrit dans le cadre de la coopération en vue d'améliorer le système pénitentiaire djiboutien, avec notamment « *pour objectif de contribuer à une meilleure prise en charge des détenus* ». Il précise enfin qu'une évaluation aura lieu et rappelle que l'opposition djiboutienne ne s'est pas ouverte à la France du problème que cela lui poserait. Un argument massue mais qui omet de préciser que l'opposition djiboutienne n'est toujours pas officiellement reconnue par Djibouti, la reconnaissance du statut de l'opposition constituant d'ailleurs l'une des principales revendications adressées au régime par les membres de la coalition USN.

Entretemps, nous sommes alors en mars 2014, un jeune officier de la prison centrale de Djibouti a décidé de témoigner à visage découvert. Il s'agit du sous-lieutenant djiboutien Saad Ali Awaleh qui a intégré l'administration pénitentiaire comme officier en 2010. En exil en Belgique depuis plusieurs mois, il dénonce d'épouvantables conditions de détention ; le recours à la torture ; des suicides et des morts suspectes de détenus ; le traitement spécial infligé aux prisonniers politiques et aux manifestants pacifiques ; ainsi que le chantage et les menaces sur le personnel pénitentiaire par un directeur tortionnaire directement aux ordres des services secrets djiboutiens... Tout un programme, bien éloigné des justifications polies du gouvernement français qui ne peut ignorer cette triste réalité.

À plusieurs reprises, l'Association Cultures & Progrès a rencontré le jeune djiboutien et recueilli son témoignage accablant. Loin du regard des médias internationaux interdits à Djibouti, la dictature poursuit une terrible répression. Pour lui, les partenaires étrangers de Djibouti ne peuvent pas l'ignorer et doivent demander des comptes.

Concernant les conditions de détention, Saad Ali Awalaeh souligne ainsi que depuis sa création, la prison n'a jamais été rénovée. La façade a parfois été repeinte mais l'intérieur est dans un état épouvantable. La surpopulation est un problème récurrent. Prévue pour accueillir entre 350 et 390 personnes, elle accueille parfois jusqu'à 600 personnes. Le jeune officier parle de conditions d'hygiène inhumaines. Il dénonce l'absence de toilettes dans les cellules dites « disciplinaires » ou « de punition ». Le témoignage est précis, c'est ainsi que Saad explique par exemple que la cellule n° 5 prévue pour ne contenir que 30 personnes, contient généralement une soixantaine de prisonniers « récalcitrants ». De même pour la cellule n°12 qu'il qualifie de catastrophique et inhumaine. Pourtant, un budget existerait bel et bien pour améliorer les conditions de détention des détenus, que ce soit sur le plan de l'hygiène ou de la nourriture pour laquelle 2 millions et demi de francs djiboutiens sont alloués chaque mois à la prison. Seulement, dénonce Saad Ali Awaleh, deux tiers de cet argent se volatilise tous les mois...

La prison de Gabode est également le lieu de détention des manifestants pacifiques qui battent le bitume et le sable djiboutiens depuis 2011 et, de manière très régulière, depuis février 2013. Les prisonniers politiques y sont donc pléthore, pour des périodes allant de quelques jours à plusieurs mois et, pour certains, plusieurs années, comme c'est le cas de Mr Jabbha. Les prisonniers politiques font l'objet d'un traitement à part. Sur ordre des services de renseignements, les vrais gestionnaires de la prison, certains sont isolés et la torture est régulièrement pratiquée.

Dans un appel au secours rédigé sous forme de rapport, le personnel de la prison lui-même décrit une situation intenable à Gabode. Concernant leurs propres conditions de travail, les fonctionnaires font état d'abus de pouvoir, de harcèlement, de suspensions de salaire et de racket, de manque de nourriture, d'absence totale d'hygiène et de sécurité ou encore de punitions dégradantes et « d'arrêt-discipline » qui se soldent par un enfermement de plusieurs jours parmi les prisonniers. Les fonctionnaires qui refusent de se plier à certains ordres ou qui expriment des réserves sont mis aux arrêts et menacés. Refuser de pratiquer la torture, c'est s'y exposer soi-même, résume Saad Ali Awaleh. Quelles que soient les formations suivies à l'étranger, le système répressif est là, insiste-t-il. De retour à Djibouti, le terrain cède la place à la théorie et aux discours sur le respect des droits humains et des prisonniers en particulier.

Les rares visites effectuées par des organisations extérieures, telles que le CICR (Comité International de la Croix Rouge) ou l'ambassade des Etats-Unis, sont partielles et très bien préparées. Pas question de rencontrer n'importe qui et de voir les cellules qui posent problème. En dénonçant cette situation Saad Ali Awaleh a pris de grands risques. En exil à Bruxelles où il a été contraint de se réfugier, l'officier continue de dénoncer la situation et demande à l'opinion publique belge et européenne de l'aider à sortir Djibouti de l'indifférence et de l'impunité. Il décrit également l'état désastreux de la police nationale. Locaux insalubres, budget insignifiant et favoritisme dans la gestion du personnel qui ternissent l'image de la Police nationale et rendent inefficaces les actions d'une institution pourtant essentielle à la paix, la sécurité et la stabilité du pays.